

Communiqué de presse

Paris, le 30 septembre 2024

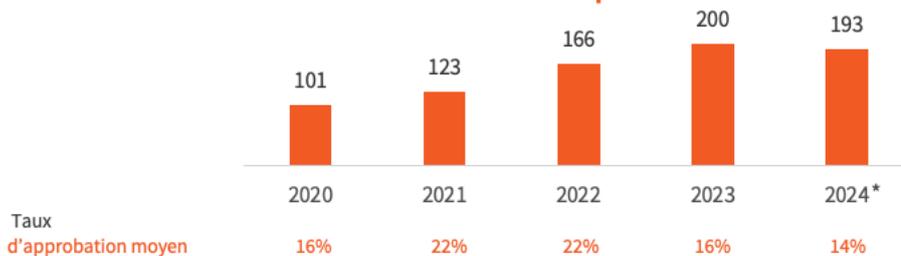
Résolutions d'actionnaires environnementales dans le monde de 2020 à 2024

La baisse globale du taux d'approbation, reflet du mouvement anti-ESG démarré aux USA

À l'occasion de la Semaine de la Finance responsable et dans la foulée de la publication du [Bilan des Say on Climate 2024](#), le FIR actualise aujourd'hui **son bilan statistique des résolutions d'actionnaires sur les sujets environnementaux** en assemblée générale entre 2020 et 2024 (1.).

Ces résolutions, basées sur une classification d'ISS, sont corrélées aux sujets environnementaux : stratégies environnementales des entreprises, émissions de gaz à effet de serre, gestion des ressources naturelles, approche de la biodiversité, lutte contre la déforestation, politique en matière d'énergie (fossile, nucléaire, renouvelable), gestion des déchets, gestion de l'eau, critères environnementaux dans la rémunération des dirigeants, lobbying sur les questions environnementales etc.

Nombre de résolutions d'actionnaires (RA) liées aux sujets environnementaux dans le monde depuis 2020



*Données à jour au 3.09.2024 ;

Sources : FIR – ISS

Alors que le nombre de résolutions environnementales va probablement doubler d'ici la fin de l'année 2024* par rapport à 2020 (comme en 2023), le taux d'approbation moyen (2.) monde reste plutôt stable, atteignant 14% en 2024* (vs 16% en 2020).

Le mouvement anti-ESG se retranscrit néanmoins dans les résultats des taux d'approbation aux États-Unis. Tandis que le nombre de résolutions externes a plus que triplé, les taux américains subissent une baisse de 12 points entre 2020 et 2024 : passant de 30% d'approbation en 2020 à 18% en 2024, avec un pic atteint en 2021 à 47%.

À la différence d'autres pays, comme les États-Unis, le Canada ou encore le Japon, le nombre de résolutions d'actionnaires en France, et plus largement en Europe, reste minoritaire en raison d'une législation stricte (3.). À l'instar de ce qui se pratique aux États-Unis, le [FIR continue d'encourager](#) l'abaissement du seuil exigé ainsi que la désignation d'un organe compétent chargé d'arbitrer la recevabilité des résolutions proposées si l'entreprise s'oppose à leur inscription à l'ordre du jour.

Les statistiques présentées dans le bilan recensent par année, la répartition géographique des résolutions d'actionnaires environnementales et les taux d'approbation moyens associés, le nom des résolutions aux plus fort et plus faible taux.

LE BILAN STATISTIQUE EN FRANÇAIS

LA VERSION ANGLAISE DU BILAN

- 1. Les statistiques du FIR publiées sur les résolutions environnementales en 2023 ont été complétées par des résolutions d'actionnaires qui n'avaient pas été prises en compte, notamment celles présentées aux AG de septembre à décembre 2023 et celles émanant d'une base de données complémentaire fournie par ISS cette année pour les années 2020 à 2023*
- 2. Tous les résultats des taux d'approbation ont été calculés en prenant en compte le taux d'approbation, le taux d'opposition et le taux d'abstention*
- 3. Pour déposer une résolution en France, dans le cas de grandes entreprises cotées, les co-déposants doivent détenir un minimum de 0,5% du capital de l'entreprise.*

Contact presse :

Béatrice Passédat - beatrice.passedat@frenchsif.org - +33 (0)1 40 36 61 58

À propos du FIR

Le FIR est une association multi-parties-prenantes fondée en 2001 qui a pour objet de promouvoir et de développer l'ISR, l'Investissement Socialement Responsable. Le FIR regroupe l'ensemble des acteurs de l'ISR : investisseurs, sociétés de gestion, intermédiaires financiers, agences de notations extra-financières, conseils investisseurs, organisations de place, des syndicats, ONGs, associations ainsi que des personnalités qualifiées : avocats, journalistes, universitaires... Chaque année, le FIR avec les Principles for Responsible Investment (PRI) remet les Prix « Finance et développement durable » aux meilleurs travaux universitaires européens. Le FIR est aussi un acteur du dialogue et de l'engagement avec les entreprises cotées sur les questions de développement durable (Briefs investisseurs, études thématiques, questions écrites aux assemblées générales du CAC 40...). Par ailleurs, le Forum est le promoteur de la Semaine de la finance responsable qui se tient chaque année à l'automne. Le FIR est l'un des membres fondateurs d'Eurosif. www.frenchsif.org